

N/REF : 31/03/2026 10H21 C:000053 I:02509
V/REF : AC/C43548
V/Email reçu le Mardi 31/03/2026 a 10H21

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. MSA
IMMEUBLE : SANGNIER -MSA
6 a 18, RUE MARC SANGNIER
. 35200 RENNES

Rennes, le 20 Mai 2026

Référence Marché: 024071-ELT-002

LOCALISATION : 14 RUE MARC SANGNIER - PASS CHANTIER A PARTIR DU 04/05
LOGEMENT N° 004978, PORTE N°22, 2° ÉTAGE, TYPE 4
(MSA - 01 - 14)

MOTIF : TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ NÉCESSAIRE A L'OBTENTION DU CONSUEL
Donneur d'ordre : Mme J HODOUIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 04/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
INTERVENTION IMPOSSIBLE : PASS CHANTIER NON INSTALLÉ
INTERVENTION A REPLANIFIER

OBSERVATIONS : MG LGESTION Email envoyé le 18/05/26 a 11H16 Mme J HODOUIN

AT LGESTION Email envoyé le 11/05/26 a 15H56 Mme J HODOUIN

MG LGESTION Email envoyé le 05/05/26 a 15H58 Mme J HODOUIN

POURRIEZ VOUS NOUS INFORMER LORSQUE LE LOGEMENT SERA SUR PASS CHANTIER ?
NOUS VOUS INFORMONS PAR AVANACE POUR VOTRE RETOUR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	MOE001-H(s) Electricien Hors BPU	1	47,20	70,80
TOTAL H.T.				70,80
T.V.A. a 10,00%				7,08
TOTAL T.T.C.En EURO				77,88

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.